

Restauration de bâtiments : trois sociétés sanctionnées pour entente dans le cadre d'appels d'offres publics

Publié le 14 juin 2023

À la suite d'opérations de visite et saisie et d'un rapport d'enquête transmis par la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), l'Autorité de la concurrence sanctionne, pour un montant total de 174 000 €, trois sociétés pour avoir mis en œuvre des pratiques d'entente dans le cadre de la passation de marchés relatifs à la restauration de bâtiments du patrimoine dans la région des Hauts-de-France.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 14 JUIN 2023

Restauration de bâtiments du patrimoine dans les Hauts-de-France : l'Autorité sanctionne trois sociétés pour entente dans le cadre d'appels d'offres publics

[Lire le communiqué](#)